

Tutoriel pour créer sa licence FSLC

par Guillaume

Pour la saison 2016, la FSLC innove et a mis en place une plate forme en ligne pour la souscription de licences. Après essais pour un premier lot de licences, je vous annonce que la plateforme est active et fonctionnelle, et que vous allez devoir travailler un peu car c'est au licencié de créer son compte sur la plate forme pour ensuite souscrire sa licence!

La plateforme licence est à l'adresse suivante : <http://plateforme.fslc-canicross.net>

Vous devez commencer par cliquer sur le lien SOUSCRIRE UNE LICENCE.

Ensuite vous devez commencer par Créer un compte (cliquer sur le lien) rien de bien sorcier juste une adresse mail et postale... Vous pouvez ensuite vous déconnecter de la plateforme.

Vous recevrez rapidement sur votre boîte mail (3 minutes pour moi) un mail vous confirmant la création de votre compte avec vos données de connexion.

En cliquant sur le lien dans le mail, vous arrivez à nouveau sur la plateforme et cliquez sur le lien SOUSCRIRE UNE LICENCE.

Vous entrez ensuite vos identifiants et pouvez souscrire votre licence, il y a un lien en haut de page vers une vidéo qui explique très bien comment procéder, je vous conseille de la regarder. Sur la ligne club, vous devez sélectionner Canicross val de Loire, vous aurez besoin de rentrer la date de votre certificat médical. Pour les nouveau licenciés FSLC, il sera nécessaire de fournir votre carte d'identité recto et verso en format numérique.

Vous recevrez ensuite normalement un mail vous confirmant votre demande de licence. Je recevrais de mon côté également un mail m'indiquant votre demande de licence, je devrais valider que j'ai bien votre certificat médical et votre règlement.

Dès que vous aurez terminez votre démarche sur la plateforme, vous devrez m'envoyer votre demande en format papier (formulaire en ligne sur le site du club) accompagnée de votre certificat médical (précisant bien la discipline cani-cross ou cani VTT et portant la mention "y compris en compétition") et de votre règlement.

Dès réception, je validerai votre licence sur la plateforme et notre trésorier enverra de son coté son règlement à la fédération. Après réception de ce règlement vous recevrez un mail avec votre licence en pièce jointe.

Merci d'avoir été jusqu'au bout...

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à me contacter, plutôt par mail. Si vous ne disposez pas d'accès à internet, pas d'inquiétude, je pourrais de manière exceptionnelle effectuer les démarches pour vous.

Guillaume MAILLARD guiyom-bzh@hotmail.fr

Secrétaire du CVL